

Jauge – Championnat de France Kiteboard

Applicable à partir de 2026

1. Kiteboard U15

Les limitations suivantes s'appliquent :

- Ailes de kite :
 - Pas plus de quatre (4) ailes dont une aile à caisson maximum
 - Taille maximum 15m² ;
- Planche : une (1) planche twin-tip, sans restriction de caractéristiques.

2. Kiteboard Freestyle

2.1. Catégorie Open

Le choix et le nombre de matériels utilisés sont libres.

2.2. Catégorie U21

Le choix et le nombre de matériels utilisés sont libres.

3. Kitefoil et Twin-tip Racing

3.1. Kite foil Open

Le choix et le nombre de matériels utilisés sont libres.

3.2. Kitefoil Espoirs U21

Le choix du matériel est libre, sous réserve du respect des limitations suivantes :

Ailes de kite : Chaque concurrent est autorisé à utiliser **une (1) aile par catégorie de taille**, définie comme suit :

- « Large » : une aile de 15 m² ou plus ;
- « Medium » : une aile de 11 m² à moins de 15 m² ;
- « Small » : une aile de 11 m² ou moins ;

Planche : Chaque concurrent est autorisé à utiliser **une (1) planche**, sans restriction de caractéristiques.

Foil : Chaque concurrent est autorisé à utiliser **un (1) foil**, composé des éléments suivants :

- Une aile avant, libre ;
- Un fuselage, libre ;
- Un stabilisateur, libre ;
- Un mât, libre.

3.3. Catégories Kiteboard Espoirs F31 Open – Twin-tip Racing

Le choix du matériel est libre, sous réserve du respect des limitations suivantes :

Ailes de kite : Chaque concurrent est autorisé à utiliser un maximum de quatre (4) ailes dont la taille maximum est 15m².

Planche : Chaque concurrent est autorisé à utiliser **une (1) planche twin-tip**, sans restriction de caractéristiques.

4. Déclaration et conformité du matériel

La déclaration du matériel utilisé pour l'événement doit être effectuée lors de la confirmation d'inscription. Aucune modification ou substitution du matériel déclaré n'est autorisée, sauf en cas de demande écrite dûment justifiée et après obtention de l'accord écrit du Comité de Course ou du Comité Technique de la compétition.

Document validé et approuvé par

Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National